

# La candidature du berceau de la Charolaise au patrimoine mondial de l'UNESCO

Dominique FAYARD, *docteure en histoire, chargée de mission au Pays Charolais-Brionnais*

**11<sup>ème</sup> réunion du Groupe Histoire & Généalogie du Sud-Brionnais  
Mercredi 8 juillet 2015 – Chauffailles**



# La candidature, une suite à...

Labellisation « Pays d'art et d'histoire » par le ministère de la Culture

Élaboration d'une Charte architecturale et paysagère

Élaboration d'un Schéma de cohérence territoriale (SCOT)



# L'UNESCO

**UNESCO = Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture.** Une agence internationale créée en **1945** au moment de la mise en place de l'ONU.

L'UNESCO s'est fixée comme **objectif** de **contribuer au maintien de la paix mondiale, de la sécurité et du dialogue entre les nations en protégeant et en impulsant des valeurs telles que l'éducation, la science et la culture, dans le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales.**

L'UNESCO compte aujourd'hui **195 états membres.**

L'UNESCO gère une **liste internationale** rassemblant des **sites naturels et culturels et des traditions** appelés **Biens** et justifiant d'une **valeur universelle exceptionnelle.**

**2 conventions** régissent cette liste :

1972 : « *Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* »

2003 : relative au patrimoine immatériel.

# Procédure générale

*Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel* de 1972

3 types de **Biens** : culturels, naturels ou mixtes

Au 30 juin **2015** : **1007** biens dont 779 culturels, 197 naturels, 31 mixtes



- Culturel 
- Naturel 
- Mixte 
- En péril 

# Procédure générale

Comité du patrimoine mondial accepte **2 candidatures par pays et par an**

Nombre maximum de dossier examinés par an : **45**

En France, **les ministères de la Culture et de l'Ecologie** suivent et portent les dossiers.

Pour être déposée auprès de l'UNESCO, toute candidature doit **figurer sur la liste indicative de l'état qui la propose.**

Elle doit être présentée à la **Commission nationale des Biens du patrimoine mondial** qui valide les projets de candidature et propose (après avis d'un rapporteur) la révision de la liste indicative nationale (la Commission peut retourner le dossier à plusieurs reprises).

**Le ministre concerné ou le 1<sup>er</sup> ministre** décide de transmettre ou non le dossier au délégué de la France auprès de l'UNESCO en vue de son enregistrement.

Actuellement : **38 biens sur la liste indicative française**

# 38 biens inscrits sur la liste indicative française au 30 juin 2015

- [Le vignoble Champenois \(01/02/2002\)](#)
- [La Camargue \(01/02/2002\)](#)
- [Bouches de Bonifacio \(01/02/2002\)](#)
- [Parc national des Écrins \(01/02/2002\)](#)
- [Parc national de Port-Cros \(01/02/2002\)](#)
- [Marais salants de Guérande \(01/02/2002\)](#)
- [Vignoble des côtes de Nuits et de Beaune \(01/02/2002\)](#)
- [Le rivage méditerranéen des Pyrénées \(01/02/2002\)](#)
- [Rade de Marseille \(01/02/2002\)](#)
- [Les villes antiques de la Narbonnaise et leur territoire : Nîmes, Arles, Glanum, aqueducs, via Domitia \(01/02/2002\)](#)
- [Le chemin de fer de Cerdagne \(01/02/2002\)](#)
- [Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales, Meudon \(01/02/2002\)](#)
- [Hangar Y \(01/02/2002\)](#)
- [Ancienne chocolaterie Menier à Noisiel \(01/02/2002\)](#)
- [Phare de Cordouan \(01/02/2002\)](#)
- [Centre ancien de Sarlat \(01/02/2002\)](#)
- [Arsenal de Rochefort et fortifications de l'estuaire de la Charente \(01/02/2002\)](#)
- [Ensemble de grottes à concrétions du Sud de la France \(08/06/2000\)](#)
- [Parc national de la Vanoise \(08/06/2000\)](#)
- [Massif du Mont Blanc \(08/06/2000\)](#)
- [Sites mégalithiques de Carnac \(20/09/1996\)](#)
- [Cathédrale de Saint-Denis \(20/09/1996\)](#)
- [Rouen : ensemble urbain à pans de bois, cathédrale, église Saint-Ouen, église Saint Maclou \(20/09/1996\)](#)
- [Château de Vaux-le-Vicomte \(20/09/1996\)](#)
- [Les villes bastionnées des Pays-Bas du nord-ouest de l'Europe \(#\) \(20/09/1996\)](#)
- [Le massif forestier de Fontainebleau \(20/09/1996\)](#)
- [Montagne Sainte-Victoire et sites cézaniens \(20/09/1996\)](#)
- [Aires volcaniques et forestières de la Martinique \(09/04/2014\)](#)
- [Chaîne des Puys et faille de Limagne \(17/11/2011\)](#)
- [Espace transfrontalier Maritime-Mercantour \(Les Alpes de la Mer\) \(15/04/2013\)](#)
- [Le site sacré de Tapu-tapu-ātea /Te Pō, vallée de Ō-po-ā \(31/05/2010\)](#)
- [Les grandes villes d'eaux d'Europe \(07/07/2014\)](#)
- [Les Iles Marquises \(22/06/2010\)](#)
- [Les Plages du Débarquement, Normandie, 1944 \(07/04/2014\)](#)
- [L'œuvre architecturale et urbaine de Le Corbusier \(31/01/2006\)](#)
- [Metz Royale et Impériale, enjeux de pouvoir, confrontations stylistiques et identité urbaine \(07/04/2014\)](#)
- [Nîmes, l'Antiquité au présent \(04/04/2012\)](#)
- [Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale \(Front Ouest\) \(07/04/2014\)](#)

# Historique du projet de candidature

**Novembre 2011 : vote du projet par les élus du Syndicat mixte du Pays Charolais-Brionnais, « *Le bocage du Charolais-Brionnais, alchimie de la terre et du travail des hommes* »**

**2012 : travaux préalables à la préparation d'un dossier**

Mission d'expertise de Gérard Collin, docteur en géographie, conservateur en chef du patrimoine et expert à l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

**Thème de la candidature précisé :** « *Le développement d'une race bovine domestique universelle exceptionnelle, la charolaise, en Charolais-Brionnais* », son berceau d'origine.

**L'UNESCO n'inscrit pas une race mais un paysage avec les éléments qui le composent appelés « attributs ».**



# Etude de faisabilité d'un dossier « paysage culturel évolutif vivant »

Mars 2013-Novembre 2014

Dominique Fayard, chargée de mission

Gérard Collin, docteur en géographie, conservateur en chef du patrimoine et expert à l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

## Mise en place et animation de groupes de travail

L'étude de faisabilité a mobilisé :

- les membres du **groupe dit « de réflexion »**, constitué à l'été 2013, composé d'une vingtaine de membres aux compétences complémentaires : historiens, géographes, géologues, ethnologue, écologue, économiste, zootechnicien, vétérinaire, conservateur du patrimoine

- les membres du **groupe de « terrain »**, qui réunit des représentants des associations locales travaillant sur le patrimoine

- Plusieurs **organismes concernés par le projet** ont participé aux débats : la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, la DDT 71, l'Institut de l'élevage, le Herd-book Charolais, le GIE Charolais France, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne, le Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP), etc.



# Thèmes étudiés

- les **paysages**
- la **géologie** et ses « conséquences » (prairies, murets, haies)
- la **gestion de l'eau** (mares, rigoles d'irrigation)
- les **arbres**
- la **toponymie**
- les **lieux de foires et marchés**
- les **voies de communication**
- l'**architecture**
- le **patrimoine immatériel** (pratiques et savoir-faire)



# Rendu de l'étude de faisabilité

**Rapport et conclusions** rendus aux élus en décembre 2014.

Le Pays Charolais-Brionnais dispose d'un **réel potentiel culturel et patrimonial** qui pourra faire l'objet d'une demande officielle de reconnaissance au titre du patrimoine mondial auprès de l'UNESCO sous réserve de **combler les lacunes en termes de connaissance du territoire et de ses attributs**.

Au vu des conclusions du groupe de travail, les élus, réunis en comité syndical le 4 décembre 2014 à Paray-le-Monial, ont décidé de **poursuivre le projet**, pour une période de trois ans, afin de produire la matière scientifique nécessaire à l'écriture d'un dossier de candidature dont la rédaction pourra se faire simultanément.

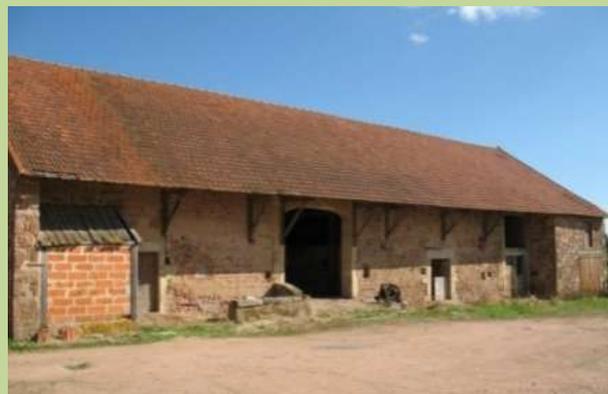
Ils ont aussi délibéré pour que soit officiellement constitué le **Comité scientifique de la candidature**. M. Nesme, président du Pays, a proposé la **présidence du Comité à M. Jean-Luc Mayaud**, professeur d'histoire contemporaine et président de l'Université Lumière Lyon 2, qui l'a acceptée.

Nous sommes entrés depuis janvier dans **une nouvelle phase du projet** qui consiste à **combler les lacunes sur un certain nombre de sujets** qui seront au cœur de la démonstration du caractère universel et exceptionnel du Bien que nous allons proposer à l'UNESCO.



Démontrer la Valeur universelle exceptionnelle : « *une importance culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité* ».

Le comité scientifique s'est réuni le 29 janvier 2015 pour adopter un plan de travail.



# Travaux en cours

- Inventaire des murs et murets en pierre
- Inventaire du patrimoine vernaculaire, bâti agricole
- Inventaire des mares
- Monographies d'exploitations agricoles
- Collecte iconographique
- Définition d'unités paysagères

Le comité scientifique s'est réuni le 19 juin 2015 pour faire un premier bilan des travaux.

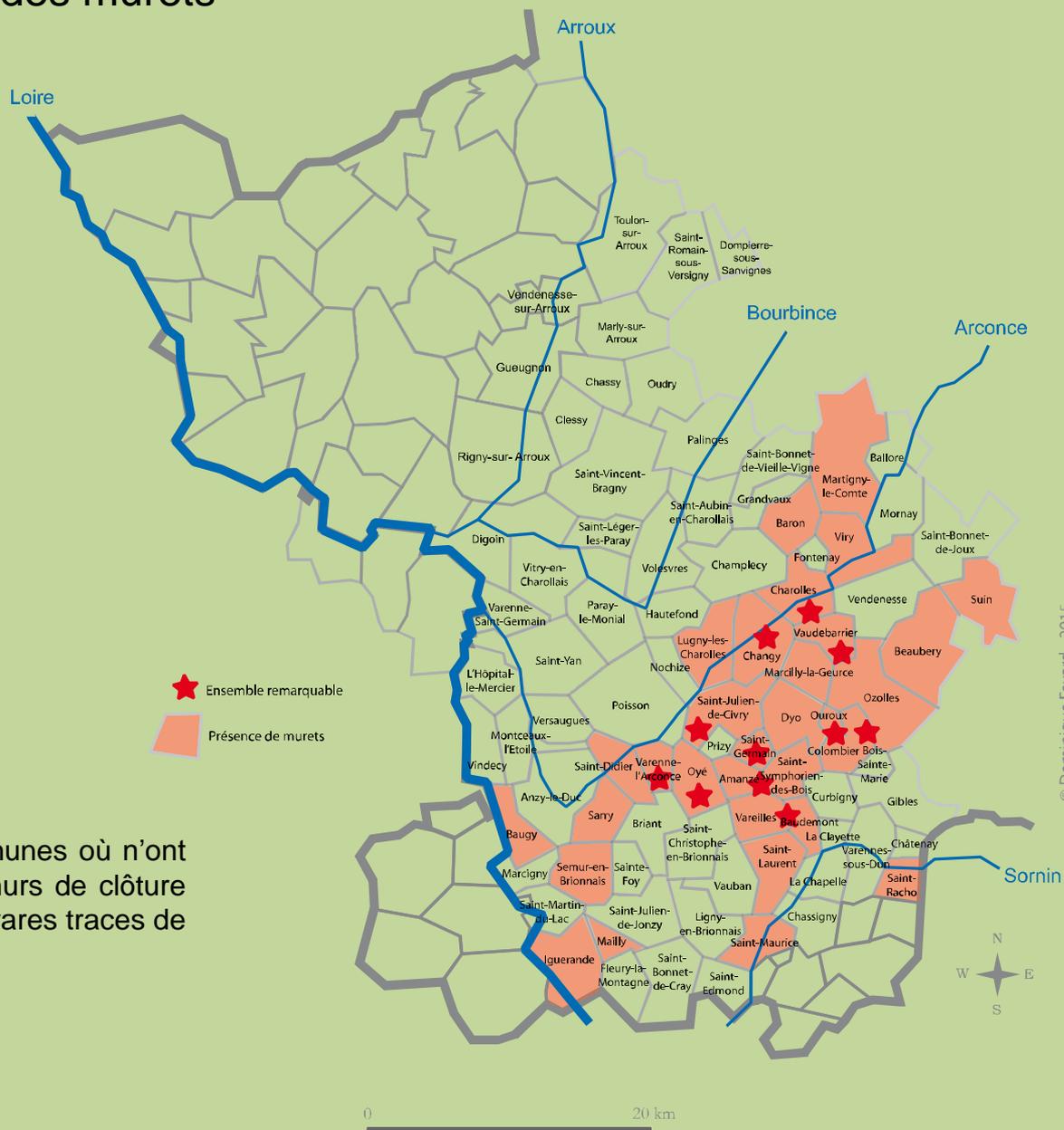


# Exemple de l'inventaire des murets

- territoire d'étude quadrillé par 3 membres du CS
- recensement
- inventaire photographique
- mise en commun des travaux
- identification des ensembles remarquables
- carte de localisation



# Carte de présence des murets



Ont été exclues les communes où n'ont été inventoriés que des murs de clôture de cour d'habitation et de rares traces de murets routiers.



Les Brosses-Dieu, Saint-Germain-en-Brionnais



La Perrière, Oyé, Varenne-l'Aronce



La Brosse-Dessus, Colombier-en-Brionnais



Près du bourg, Saint-Julien-de-Civry



Saint-Julien-de-Civry

- élaboration d'une typologie :

- « murets routiers », en bordure de routes et de chemins et murs de soutènement

- « murets agricoles », clôture de parcelles et de tènements, retenue des terres dans les terrains pentus

- « murets folkloriques », d'imitation

- « murets d'opportunité », au voisinage d'anciennes carrières



**Présence de murets liée à la géologie et à la présence de pierres.**

4 niveaux géologiques produisent des murets : granit, grès, calcaire à entroques et calcaire à gryphées

**les murets conservés en Charolais-Brionnais sont principalement faits de grès et de calcaire.**

**Le grès a donné des ensembles exceptionnels,** particulièrement imposants en largeur, en volume et en densité.

Le meilleur exemple étant sans doute au lieu-dit Les Brosses-Dieu à Saint-Germain-en-Brionnais.

**Le calcaire a donné de nombreux linéaires** de murs moins larges et volumineux.

Des murs agricoles (séparation de parcelles et clôture de tènement) sont conservés dans les ensembles en grès (Colombier, Saint-Germain, Amanzé), moins dans les ensembles calcaires (Oyé, Varenne-l'Arconce).



Les murets sont difficiles à dater.

Ils auraient connu leur apogée aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles quand les états de Bourgogne autorisèrent les propriétaires du Brionnais à clôturer leurs héritages.

Construits par l'homme, ils sont un élément temporaire et l'expression d'un système agricole mis en place dans un contexte historique particulier.

La remise en cause de ce système a compromis leur existence.

La diminution du nombre d'exploitations agricoles, l'agrandissement de celles qui se sont maintenues et les profonds bouleversements économiques et sociaux survenus dans le monde agricole ont contribué à l'abandon des murets.

Les exploitants n'ont plus aujourd'hui les moyens humains, techniques, financiers de les entretenir.

**Leur sauvegarde semble pourtant essentielle à la préservation de la qualité des paysages et à la mémoire d'un système agricole aujourd'hui révolu mais qui a accompagné le développement de la race bovine charolaise.**



## Suite de l'inventaire des murets

- Plusieurs ensembles vont faire l'objet d'un travail approfondi au-delà du présent inventaire.
- Démonstration de la concordance entre le sous-sol, le sol et les murs.
- Question esthétique.
- Techniques de construction.
- Recherches archivistiques dans les archives de la voirie, les délibérations des conseils municipaux, archives du prieuré de Saint-Germain, etc.



# Exemple de l'inventaire du bâti

- repérer et recenser
- inventorier
- documenter
- élaborer un typologie
- choisir des édifices représentatifs





Locaterie, La Chapelle-sous-Dun



Polyculture, Gibles



Elevage, Baron



Embouche, Saint-Julien-de-Civry



Tourny, Changy



Le Haut-Précy, Anzy-le-Duc (années 1860, au cœur d'un domaine agricole du XVII<sup>e</sup> siècle)

# Animation et communication autour du projet de candidature

## Journée mondiale du tricot

Samedi 6 Juin 2015 10h - 18h  
À LA FILATURE - VARENNES SOUS DUN

*Une journée festive pour petits et grands...  
pour l'amour du fil...!!*



Animations enfants      Initiation tricot  
Animation musicale  
Marché d'artisans d'art et producteurs  
Visite du musée de la filature  
Restauration sur place      Tonte de moutons





**Merci de votre attention**